

Bonjour à toutes et à tous,

Veillez trouver, en complément de mon mail d'hier, la mise à jour de la FAQ examens (pièce jointe au format pdf ou en ligne <https://www.education.gouv.fr/bac-brevet-2020-les-reponses-vos-questions-303348>).

Celle-ci règle notamment et définitivement la question des PFMP pour l'année en cours (page 18).

Je vous souhaite une bonne continuation à vous toutes et tous,

**Hervé Moinet**

*Inspecteur de l'éducation nationale*

*Économie gestion*

Corps d'inspection Rectorat de l'académie de Dijon

2 G rue général Delaborde - 21000 Dijon

T. 03 80 44 87 17 | P. 06 84 21 85 75

[www.ac-dijon.fr](http://www.ac-dijon.fr) | [Facebook](#) | [Twitter](#)

[academie-apprenante.ac-dijon.fr](http://academie-apprenante.ac-dijon.fr)

forum apprenant